

Leçon 1.

Définir son identité.

I. Qu'est-ce que l'identité ?

Chacun dispose d'une **identité légale** personnelle qui comprend **le nom, le prénom, le lieu et la date de naissance**. Cette identité est donnée **dès la naissance**. Les nom et prénom(s) sont donnés par les parents.

On peut **changer d'identité légale en faisant une demande officielle**. Cette demande est acceptée si on a une raison valable de vouloir changer de nom et/ou de prénom.

En plus de l'identité légale, chacun a une **identité personnelle** multiple. Celle-ci **évolue** au fil du temps en fonction de son parcours scolaire, de son métier, de sa vie familiale, de ses loisirs...

II. A quoi sert l'identité ?

Donner une identité à un enfant dès sa naissance lui permet de :

- être reconnu par l'État, avoir un statut officiel ;
- être protégé par les lois du pays ;
- établir sa filiation (connaître les liens qui l'unissent à son père et sa mère).
- avoir une nationalité ;
- bénéficier des services sociaux (accès aux soins, à l'école...) ;